22

OBSÈQUES

DE

M. MARTIN JEUNE.

14 JUILLET 1846.

M. Etienne Martin le jeune est mort à Lyon le 10 juillet 1846 ; ses funérailles ont eu lieu le 14 du même mois, elles ont été remarquables par l'immense affluence de personnes de tous les rangs, de toutes les classes de la société qui formaient le convoi ; il semblait que chaque famille y avait un représentant ; tous les médecins de la ville, les membres des diverses sociétés académiques, médicales et pharmaceutiques, se sont fait un devoir d'y assister. Après

les cérémonies de l'église, le corps a été placé sur un corbillard qui l'a transporté à Saint-Rambert (Bugey). Il a été escorté jusqu'aux limites du département par une suite nombreuse de voitures. Là, le convoi s'est arrêté un moment, et la foule pressée autour du cercueil, a entendu avec émotion les derniers adieux à un confrère si universellement regretté... Voici le discours qu'a prononcé M. Levrat aîné, après celui du président de l'académie des sciences, arts et belles-lettres :

Messieurs,

» Après les paroles éloquentes que vous venez d'entendre, après des regrets si noblement exprimés, permettez au doyen des élèves du savant que nous pleurons tous, de venir lui dire un dernier adieu, et mêler ses regrets aux vôtres et son éloge aux éloges de tous ceux qui connurent M. Martin.

« Je laisse à d'autres le soin de nous redire dans d'autres lieux tout ce que M. Martin fit pour la science qu'il professait avec tant d'honneur, avec tant de loyauté, et dont il recula les bornes par des travaux marqués au coin d'un esprit observateur et judicieux.

« A d'autres je laisse le soin d'apprendre à la postérité le rang distingué qu'il occupait parmi les hommes qui ont illustré et qui illustrent encore

« Placé longtemps à la tête d'une administration qui présente à chaque instant des difficultés et des écueils, il fut constamment digne des importantes fonctions qu'il était appelé à remplir. Ici, Messieurs, le zèle, l'activité et l'impartialité marquèrent son passage dans cette pénible carrière.

« Le bien qu'il fit comme premier magistrat de la ville de la Guillotière; les institutions de bienfaisance qu'il y créa; les monuments à la fondation desquels il concourut, diront à la postérité tous les services qu'il a rendus à son pays.....

« Un esprit juste et élevé, un jugement sain, une instruction solide et étendue en administration, lui avaient valu une place distinguée dans la pensée des hommes qui nous ont gouvernés et nous gouvernent aujourd'hui. Fallait-il qu'un citoyen animé du bien public, dont la carrière encore longue à parcourir, faisait espérer des conseils et des services utiles à la société,.... fallait-il que celui qui se montra toujours bon parent, bon ami, mourût loin de ceux qu'il chérissait et dont il savait si bien captiver et la confiance et l'amitié?

« Gardons-nous de murmurer contre les décrets de la Providence qui, cependant, lui a accordé assez de temps pour mourir en bon chrétien; mais, disons-le, toutefois, sans l'offenser, qu'elle fut cruelle de nous enlever notre ami sans nous avoir permis de le défendre au péril de nos jours!.... Consolons-nous en

lui disant un dernier adieu par l'espoir de le revoir un jour dans un meilleur monde.

« Homme de bien, puisse-tu voir, du séjour des justes où tes vertus t'ont fait placer déjà, la douleur que cause ta perte irréparable..... Puissent nos larmes te marquer nos éternels regrets... Adieu, Vitton!!! Adieu, excellent ami!!! »

Ce discours a produit sur une assemblée déjà disposée aux impressions pénibles, comme un effet électrique; des larmes coulaient sur presque tous les visages, et le silence le plus religieux n'a été interrompu que par des sanglots arrachés à la reconnaissance, ou par le souvenir de quelques bonnes actions.

Au moment encore où un plomb meurtrier a ravi à la société un homme utile autant qu'estimable, il s'occupait avec cette ardeur qui le caractérisait, à procurer un local convenable et les fonds nécessaires à l'établissement d'une école des frères de la Doctrine Chrétienne (1).

(1) Extrait de la *Gazette du Lyonnais*.